

Points abordés au Comité d'Entreprise du 29 Septembre et 3 Octobre 2014

Pour les autres points que sont : le compte-rendu de la Commission Egalité Professionnelle, les orientations de la Formation Professionnelle 2015 et le bilan des actions de Formations Professionnelles 2014, nous vous invitons à consulter le site intranet du CE, rubrique Commissions.

**Information sur le lancement d'une étude de cadrage
d'un centre de service partagé**

L'état des lieux mené à ce jour a permis de mettre en évidence les avantages et inconvénients de la centralisation et de la décentralisation des ressources dédiées à la fonction Paie et Administration du personnel en France.

Il ressort de cette première analyse que le regroupement des 3 équipes Paye France (Latécoère, Latécoère-Services et Latelec) permettrait notamment de :

- Mutualiser les ressources : meilleure répartition des activités, mettre en place des back up (remplaçants) sur les postes-clés
- Partager les best practices
- Standardisation des services et une amélioration de la qualité des informations
- Economies d'échelle

Le groupe de travail (équipes RH et Paye France) va travailler afin de proposer un rassemblement autour d'une seule entité. Ses conclusions sont attendues pour fin Décembre.

Vos délégués FO ont exprimé leurs inquiétudes quant aux éventuels transferts de personnel ainsi que sur la charge supplémentaire induite pour l'équipe projet.

Nous resterons attentifs lors des prochaines présentations au Comité d'Entreprise.

**Les dispositions spécifiques à l'apprentissage
Bilan 2014 et projections 2015**

- ✓ Sur 30 contrats en alternance à échéance sur 2014
 - 7 Recrutements en intérim
 - 4 Poursuites en alternance

Perspectives 2015

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les entreprises ne sont plus aidées, les primes d'aide à l'Apprentissage ont été supprimées. Seuls les contrats établis en 2013 bénéficient encore d'une partie de ces aides.

La Réforme du Financement des Formations par la taxe d'Apprentissage est toujours en cours à ce jour.

Ne reste plus qu'à attendre ses conclusions afin de pouvoir construire le nouveau plan de formation.

A suivre...

Information sur l'organisation de la direction des Operations Industrielles

L'organisation qui devrait être mise en place sera articulée de la façon suivante :

1. Centre de Compétences « **Assemblage Fuselages** »
2. Centre de Compétences « **Assemblage Portes** »
3. Centre de Compétences « **Pièces Élémentaires** »
4. Direction **Industrialisation**
5. Direction **Logistique**
6. Direction **Achats**

L'amélioration de la Performance, des délais et des coûts, l'échange des bonnes pratiques, l'intégration des filiales, la maîtrise des gestions de modifications au travers des éléments récurrents et non-récurrents et des transferts sont les buts recherchés.

Dans l'organigramme présenté en CE, on notera que :

- De nouveaux postes sont créés,
- Certains postes sont modifiés (titre et mission différents),
- Tous les postes ne sont pas affectés (pas de nom),

FO constate que le volet social a été oublié dans cette présentation, en particulier l'impact de cette réorganisation sur les effectifs actuels des équipes ?

Cette organisation sera présentée en CHSCT le 15 Octobre 2014 pour consultation, puis de nouveau en CE le 21 Octobre 2014 pour avis.

Un avenant au contrat de travail sera remis aux personnes dont le poste est modifié. Ces personnes auront ensuite 1 mois pour le signer.

Les fiches de postes à pourvoir seront consultables sur Passenger seulement après l'avis du Comité d'Entreprise.

Cette organisation sera complètement déployée à partir du 21 Novembre 2014

Intervention de M.MICHELLAND – Président du directoire

Monsieur F. Michelland est intervenu en CE pour informer les partenaires sociaux que des fonds d'investissements ont racheté la créance de certains de nos banquiers, conformément aux articles de presse en cours de parution.

Pour notre Direction, l'arrivée de nouveaux créanciers aux côtés de nos prêteurs historiques peut permettre de gagner du temps dans les discussions en cours qui ont pour objectif de donner une structure financière adaptée à notre Groupe et l'accès aux financements nécessaires à l'amélioration de notre compétitivité et à notre redéploiement stratégique.

Il est cependant essentiel, plus que jamais, d'atteindre les objectifs 2014 fixés et de mener à son terme le volet Performance du Plan Boost pour gagner la confiance de potentiels investisseurs.

Malgré l'incertitude supplémentaire créée par cette situation pour l'ensemble de nos collaborateurs, la Direction appelle chacun à rester concentré sur son travail : bon du premier coup et au coût prévu.

Tous les efforts demandés à chacun visent à donner un futur pérenne à Latécoère, à continuer à développer notre Groupe en nous appuyant sur nos forces et notre originalité : multicients, multiproduits, implantations internationales, ancrage fort dans l'écosystème aéronautique.

Syndicat FO LATECOERE
A Toulouse, le 9 Octobre 2014

FO un syndicat qui reste un syndicat
Retrouvez toute l'information syndicale sur <http://folatecoere.free.fr>